



## Les valeurs qui guident l'action de Bretagne Vivante

- Bretagne Vivante agit pour favoriser la protection de la nature sur le territoire de la Bretagne historique.
- L'être humain étant partie intégrante de la biodiversité, la préservation de celle-ci constitue pour l'association à la fois une éthique et une nécessité vitale. Envisagée d'une manière globale, la préservation de la biodiversité impose de s'intéresser aux problématiques environnementales au sens large.
- Bretagne Vivante base son action sur la connaissance et la compréhension des écosystèmes.
- Bretagne Vivante développe une action éducative envers tous les publics.
- Bretagne Vivante est une association militante de défense de la nature et de l'environnement : elle s'engage dans la société, prend position sur les enjeux environnementaux et est force de proposition. Elle entend prendre une part active à la définition des priorités et être un acteur important dans leur mise en œuvre.
- Bretagne Vivante est consciente qu'elle ne peut agir seule.
- L'association veut échanger, mutualiser, coordonner et agir avec tous ceux qui partagent tout ou partie de ses valeurs et de ses finalités.
- Bretagne vivante est persuadée que la protection de la biodiversité ne sera effective que si elle est partagée par le plus grand nombre.



## Les orientations de Bretagne Vivante

### 1 - Connaître

À travers son réseau de bénévoles et de salariés, mais aussi par les échanges et le partenariat avec les autres structures, Bretagne Vivante vise à développer, coordonner et valoriser les connaissances. Ces connaissances visent l'amélioration de la protection des milieux comme de la faune et de la flore qui leur sont inféodées. Bretagne Vivante soutient également le développement de la pratique des activités naturalistes. Cela signifie :

- rassembler des compétences sur la faune et la flore sauvages, les milieux, leurs interactions, qu'ils soient naturels ou modifiés par l'homme, ainsi que les facteurs environnementaux et sociaux qui les influencent ;
- mettre en oeuvre et assurer le suivi d'expériences de gestion favorables à la biodiversité ;
- mettre en place une veille écologique.

**Bretagne Vivante initie et développe des actions pour la connaissance de la biodiversité et la veille écologique :**

- inventaires et suivis sur des milieux et/ou des espèces menacés et/ou justifiant une étude approfondie ;
- mise en place et suivi d'indicateurs de l'état et de l'évolution de la biodiversité ;
- expérimentations et suivis permettant de gérer de façon plus équilibrée les écosystèmes rares ou communs ;
- suivi et surveillance des sites locaux pour agir avant qu'il ne soit trop tard ;
- collecte, centralisation et interprétation des données, à travers le développement de méthodes de collecte et d'outils de gestion des données en vue de les rendre exploitables et mobilisables par tous.



### 2 - Protéger

**Bretagne Vivante veille et agit pour la protection de la nature et de l'environnement. Pour cela, elle entend :**

- travailler en complémentarité avec d'autres acteurs pour évaluer les problèmes environnementaux et formuler des avis ;
- participer aux instances de concertation, notamment pour veiller à la prise en compte de la biodiversité dans les projets ;
- protéger et gérer des espaces naturels.



### 3 - Faire connaître

**Bretagne Vivante sensibilise, éduque et forme au respect de la nature et à la protection de l'environnement. Pour cela, l'association cherche à transmettre ses connaissances, partager ses savoirs et ses pratiques pour permettre au plus grand nombre d'adopter des comportements respectueux de l'environnement.**

**Pour atteindre cet objectif, Bretagne Vivante s'appuie sur un projet éducatif qui précise les finalités de son action. En outre, Bretagne Vivante a la volonté de communiquer et de partager son expérience, en interne et à l'externe. En interne, pour assurer une cohérence de ses actions, et les mutualiser. En externe, pour toucher le plus grand nombre, avoir le soutien le plus large et peser dans le débat public mais aussi pour valoriser son action et faire profiter de son expertise.**

#### Éduquer

L'éducation à l'environnement à Bretagne Vivante recouvre les actions mises en place auprès des enfants, du grand public, des acteurs politiques, des entreprises et de tous autres acteurs. Tout projet pédagogique, toute activité éducative engagée au sein de l'association doit s'articuler autour du projet éducatif. Les actions d'éducation à l'environnement doivent être en lien avec les grands thèmes et les grandes actions de l'association.

#### Communiquer

**Les orientations d'actions attendues en communication interne :**

- développer et structurer la communication descendante et la communication ascendante en se dotant d'outils de communication ;
- développer la communication entre les antennes : développer les échanges de pratiques et d'outils, des dossiers, etc. ;
- clarifier le positionnement politique de Bretagne Vivante sur les sujets d'actualité, les grands thèmes naturalistes et d'aménagement du territoire pour que les antennes sachent se positionner en local.

**Les orientations d'actions attendues en communication externe :**

- mettre en place une organisation qui permet d'être réactif pour la communication externe et vis-à-vis des décideurs sur les sujets d'actualité ;

**Bretagne Vivante fonde sa mission de protection de la nature et de l'environnement sur les orientations d'action suivantes :**

- développer et valoriser son pôle de compétences et d'expérimentation en matière d'espaces naturels, agricoles et urbains, entre autres à travers la gestion des réserves ;
- assurer une veille, un regard critique et un positionnement clair sur les enjeux, programmes et politiques concernant son domaine d'action ;
- être force de proposition dans les structures de décision. L'association souhaite inscrire son action dans la chaîne complète du processus de prise de décision, en amont dans la réflexion jusqu'en aval dans la réalisation ;
- alerter et mobiliser en utilisant les moyens d'action militants nécessaires (médias, manifestations) ;
- augmenter les surfaces protégées, le cas échéant par l'acquisition (ce moyen ne devant pas devenir une fin) en y intégrant des espaces laissés libres d'évoluer ;
- agir juridiquement pour veiller à l'application de la réglementation, lutter contre des actions délictueuses, obtenir la réparation du préjudice subi et faire évoluer la réglementation.

- rendre visible les actions de Bretagne Vivante par les publications et le site Internet ;
- rendre visible toutes les activités qu'il est possible de faire en adhérant à l'association.

#### Partager

À tous les niveaux, Bretagne Vivante agit en son nom propre, ou en partenariat, de deux manières complémentaires :

- elle met à disposition des autres acteurs son expertise, ses données, ses compétences et ses moyens ;
- elle sollicite d'autres acteurs, en particulier lorsqu'ils ont une expertise ou une expérience qu'elle n'a pas ou pas complètement. Bretagne Vivante cherche en particulier à développer des liens avec les acteurs suivants :
  - Experts scientifiques et techniques et structures de collecte de données naturalistes,
  - Associations et fédérations de protection de la nature et de l'environnement,
  - Réseaux des gestionnaires d'espaces naturels,
  - Associations, structures et réseaux d'éducation à l'environnement,
  - Collectivités territoriales.